

à Monsieur le préfet de la région  
Auvergne - Rhône - Alpes

DREAC Auvergne - Rhône - Alpes

Service e i DDAE/pôle AE

69453 LYON Cedex 06

Par la présente, je souhaite faire un recours gracieux  
contre la décision de soumission à évaluation  
environnementale "n° 2020-ARA-KKP-2917  
du 16/3/2021" afin de réexaminer mon  
dossier.

Je souhaite vous présenter quelques précisions  
sur mon projet :

- ① je vais mettre une passerelle sur le cours d'eau,  
pour faire passer les animaux et le matériel  
nécessaire à la réalisation des travaux.
- ② Je clôturerai pour éviter que les animaux  
ne se rendent dans la zone humide  
ainsi que le cours d'eau.
- ③ Je réaliserai les travaux en période sèche  
pour engazonner le terrain le plus vite  
possible.
- ④ je réalise déjà l'entretien du matériel  
pour éviter les fuites d'huile et

contre la pollution des sols.

En espérant votre compréhension sur les motivations de mon projet, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, mes meilleures salutations.

Casquid